



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E88928

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/05/2010

Forme juridique : SARLU

Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BORDEAUX

Siret : 522 232 388 00010

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0065490

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 133195435 B 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 33195435 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/10/2023

Raison sociale : MOLINIE CEDRIC EURL

880 ALLEE MONTESQUIEU  
33290 LE PIAN MEDOC

Téléphone : 05 56 55 19 73

Portable : 06 17 04 87 68

Site Internet :

E-mail : cedricmolinie@hotmail.fr

Responsabilité légale :

MOLINIE CÉDRIC GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE                      | 24/11/2022           |
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 24/11/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Fenêtres de toit   | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus   | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.